Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Caroline Rancourt

Date: 2025-12-01

Bonjour

À titre personnel, je considère qu'en plus d'être inutile, trop dispendieuse financièrement et trop dommageable pour notre environnement: la construction de la voie de contournement ferroviaire apportera une nuisance car elle entravera la circulation locale. La rue PIE-XI est une voie d'entrée importante pour éviter de devoir traverser toute la ville et atteindre les principaux services (épicerie, pharmacie, essence et soins de santé). Individuellement, il me déplaît de devoir perdre du temps à traverser inutilement la ville chaque jour. Et collectivement, cette circulation qui sera détournée en ville augmentera les risques pour la population, d'autant plus que dans les dernières années, des sans-génies ont décidé de retrancher des voies urbaines ce qui compromet d'autant plus la circulation appelée à augmenter en cas de concrétisation de la voie de la voie ferrée.

À titre professionnel, je considère que nous avons socialement d'autres priorités qui mériteraient que nous fassions un meilleur usage de nos impôts que de construire une voie ferrée non désirée qui n'apportera pas de gain de sécurité aux profits de l'ensemble des citoyens du pays. Nous avons besoin d'augmenter la sécurité ferroviaire d'un océan à l'autre, pas juste de modifier une section isolée.

Caroline Rancourt B. Pharm., Pharm. D., M.Sc., MBA
Pharmacienne, CIUSSS de l'Estrie-CHUS, installation du Granit

3569, rue Laval
Lac-Mégantic (Québec) G6B 1A5
Téléphone : 819-583-0330 poste 37345 | Télécopieur : 819-583-2010
Courriel: caroline.rancourt.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca